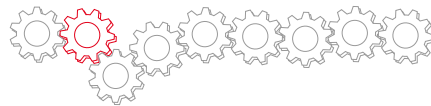


Les cahiers d'histoire de la Métallurgie



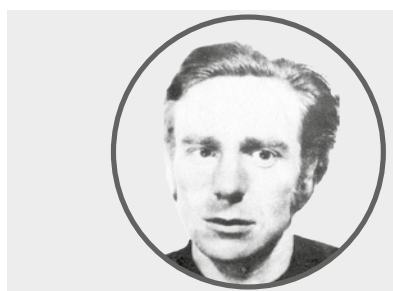
numéro 57 | juin 2017



JNR 2017

p. 5

L'intervention de Robert Endewelt à la Journée Nationale de la Résistance du 27 mai.



Pierre Maître

p. 6

Il y a 40 ans, le 5 juin 1977, Pierre Maître était assassiné par les nervis de la CFT.



Archives

p. 16

Un focus sur les archives comptables des syndicats, avec un clin d'œil en prime !

SOMMAIRE :

juin 2017 | n° 57

ACTUALITÉS

- 2 Sommaire
- 3 L'édito
- 4 À l'occasion du 8 mai
JE IHS nationales
- 5 JNR 2017
- 17 Décès de
J-C. Poitou



Par Fabien Girard

HISTOIRE

- 6/8 Assassinat de
Pierre Maître
- 9/15 Biographie. Mener
l'enquête

ARCHIVES

- 16 Comptabilité
syndicale

À LIRE, À VOIR

- 18 Histoire de la
mutuelle familiale
Des héros sortis
du froid
- 19 Souscription livre
Georges Séguy

ADHÉSION À NOTRE INSTITUT

Ce troisième numéro de juin 2017 des *Cahiers d'histoire de la métallurgie* paraît dans un contexte politique et social particulièrement inédit.

Contexte annonciateur de reculs sociaux si l'on s'en tient aux orientations programmées dans le domaine social par l'actuelle majorité politique.

Les militants de la CGT devront et sauront être à l'offensive afin d'enrayer cette régression sociale et, en particulier contre la casse du Code du Travail.

Pour ce qui nous concerne, à l'IHS métallurgie nous suivons actuellement les travaux liés à la construction de la

Convention collective nationale menée dans l'âpreté avec l'UIMM.

Les Cahiers d'histoire de la métallurgie ne manqueront pas d'aborder à plus ou moins long terme les temps forts de cette construction.

Ceci-dit, je rappelle que le renforcement de l'IHS par le renouvellement de l'adhésion est essentiel pour assurer son développement.

En cela, j'invite chaque adhérent individuel ou collectif à se mettre à jour, si cela n'est pas déjà réalisé, de ses cotisations 2016 et 2017.

Nous devons pouvoir compter sur vous ! ■



Cahier d'histoire de la Métallurgie n° 57 réalisé par **IHS-CGT Métallurgie**

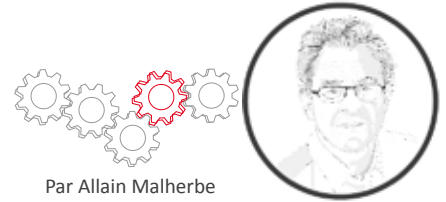
94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris |

01 53 36 86 38 | ihs.gas@free.fr | <https://ftm-cgt.fr/histoire-sociale-de-la-metallurgie-ihs/>

Rédaction : Roger **Gauvrit** | Fabien **Girard** | Allain **Malherbe** | Emeric **Tellier** | Claude **Ven**

Maquette : Rudy **Jean-François**

MACRON, L'HOMME NOUVEAU DU CAPITALISME ?



Par Allain Malherbe

Emmanuel Macron appartient à une génération de « jeunes » responsables politiques comme Renzi en Italie, Varadkar en Irlande, Trudeau au Canada ou encore Obama aux États-Unis. Présenté comme un homme « nouveau », il s'inscrit en France dans la continuité de Lecanuet en 1965 et Giscard en 1975.

La force du capitalisme est de s'accaparer le système démocratique et le pluripartisme, afin de réaliser une alternance de façade pour garantir sa survie, tandis que la faiblesse des pays du « socialisme réel » a été de pratiquer de façon continue le parti unique, comme si les contradictions de la société avaient disparues. Ainsi, depuis la chute du mur de Berlin (1989) et la fin de l'URSS (1991), le capitalisme règne en maître au niveau planétaire, renforcé en cela par la Chine dite « communiste » où règne l'exploitation la plus débridée offrant des taux de profits considérables dans les méga-usines sans syndicats, entraînant la plus grande confusion au sein des organisations des travailleurs.

Cette confusion est renforcée en France par la posture de Macron qui se déclare ni de gauche ni de droite, sans être au centre, tout en se revendiquant de l'individu contre le collectif. Cette affirmation du développement de l'individu opposé au collectif correspond à une nouvelle fuite en avant du capitalisme présentée sous le vocable d'ubérisation de la société. Il n'y aurait plus de classes sociales, tout le monde peut devenir entrepreneur, la belle vie pour les vainqueurs, le malheur pour les autres. Sur une planète à 7 milliards d'individus, ça fait beaucoup de pauvres !

Il est certain que la révolution des modes de production entraînera des changements considérables dans l'appareil productif et dans l'organisation de la société, comme en témoigne le développement actuel de la robotique et du numérique.

Les salariés et le monde du travail ne doivent pas pour autant tomber dans le piège qui leur est tendu, jouer l'individu et l'ubérisation contre le collectif et la solidarité humaine. Les grandes avancées sociales depuis un siècle – 1936, 1945, 1968, 1981 – sont le résultat combiné de l'action collective menée par le mouvement syndical, notamment CGT, et de l'action au sein du Parlement et des collectivités territoriales des partis politiques, parmi lesquels se distingue le PCF et sa promotion d'élus issus du monde du travail.

Aujourd'hui, le monde du travail, par sa division, offre au président Macron une situation extrêmement favorable, d'où son recours aux ordonnances, durant les congés d'été, après un simulacre de négociations avec les organisations syndicales.

Cependant, rien n'est joué d'avance, l'écriture du nouveau code du travail dépendra de la force du collectif que le monde du travail opposera au projet de société défendu par Macron, l'homme nouveau du patronat ! ■

Allain Malherbe

LE FIL ROUGE

La dernière livraison du *Fil rouge*, la revue trimestrielle de l'Institut d'histoire sociale de Seine-Maritime met les métallurgistes à l'honneur avec un dossier consacré à l'Association de défense des intérêts des anciens salariés des ACH du Havre (ADIAS-ACH), une note de lecture sur l'ouvrage d'Antoine Fiszlewicz paru à l'occasion du cinquantième anniversaire du comité d'entreprise Aircelle et une biographie de Raymond Lecacheur, métallurgiste du Havre. À noter également, un intéressant article sur Pôle Image Haute-Normandie, une institution chargée de la préservation de la mémoire audiovisuelle. ■

Le fil rouge la revue départementale d'histoire sociale de Seine-Maritime

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'IHS MÉTAUX



AG de l'IHS © R. Jean-François

Notre Institut CGT d'histoire sociale de la métallurgie organisait le 30 mars dernier à Montreuil son assemblée générale annuelle, en présence de 31 adhérents, de Gilbert Garrel, nouveau président de l'IHS CGT et de Michel Ducret, secrétaire de la FTM-CGT.

Le rapport moral de Claude Ven a été l'occasion de s'interroger sur le rôle et l'impact de l'IHS dans la période présente et à venir. Les débats ont soulevé l'importance d'élargir notre activité en direction des territoires et en direction des actifs, notamment les plus jeunes.

L'Assemblée générale a aussi été l'occasion pour Patrick Monnot, trésorier de l'IHS, de présenter les budgets réalisés en 2016 et prévisionnel pour 2017, et pour Fabien Girard, membre du bureau de l'IHS, de dresser un état des lieux de nos adhérents. ■

À L'OCCASION DU 8 MAI



Dépôt de gerbe devant la plaque du 94 © E. Barbara

Plusieurs commémorations ont eu lieu à l'occasion du 8 mai 1945 au sein de nos structures. Le 3 mai, une vingtaine de personnes ont participé au dépôt

d'une gerbe de fleurs au pied de la plaque installée au 94 rue Jean-Pierre Timbaud, après avoir écouté les interventions de Nicola Giglio, président de l'UFM et de Claude Ven, président de l'IHS métallurgie. La semaine suivante, les 9 et 10 mai, des initiatives furent organisées dans les centres de rééducation professionnelle Jean-Pierre Timbaud et Suzanne Masson, en insistant tout particulièrement sur le parcours de ces deux camarades, morts pour la paix et la liberté durant la Seconde Guerre mondiale. ■

JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'IHS CGT

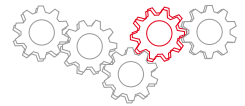


Elles se sont déroulées durant 3 jours à Kaysersberg en Alsace animées, par Elyane Bressol, Gilbert Garrel, Joël Hedde, Maryse Dumas et Jean-Claude Gay.



G. Garrel, nouveau président de l'IHS © R. Jean-François

Dans un esprit constructif, différents thèmes, comme "Le contexte économique et social actuel et notre action" (Gilbert Garrel), "La CGT et ses structures professionnelles" (Jérôme Beauvisage), ainsi que "Le discours conservateur de l'identité nationale à combattre d'un point de vue syndical" (René Mouriaux) ont été abordés et développés. La découverte du riche patrimoine régional était aussi au programme avec une visite commentée de Colmar. ■



LE TRAVAIL DE MÉMOIRE ET L'ACTUALITÉ



Robert Endewelt © R. Gauvrit

La campagne des élections présidentielles est passée, elle nous amène à réfléchir, entre autre, au travail mémoriel qui nous anime.

Le constat que nous pouvons faire depuis un certain temps, c'est à la fois la montée grandissante des idéologies criminelles qui furent vaincues en 1945, les guerres qui se répandent à travers le monde et qui provoquent des massacres et des migrations de peuples entiers.

Cette journée nationale de la Résistance, édition 2017 s'est donc déroulée dans un contexte très particulier, celui d'une campagne Présidentielle où nous avons pu Observer que des arguments se sont ouvertement répandus pour prôner le nationalisme, la xénophobie, le racisme, la régression sociale. C'est le signe d'une banalisation inquiétante.

Ces idées qui remontent à la surface dans toute l'Europe et en France même doivent nous alerter et être combattues. On s'interroge ! Que sont devenues les valeurs de la Résistance qui portaient les grandes idées de paix, de liberté, de démocratie et de progrès social ?

Elles furent assez absentes de cette campagne absorbée par « les affaires ».

Le programme du Conseil National de la Résistance qui permit tant d'avancées sociales et démocratiques et le redressement de notre pays fut, sauf exception, lui aussi plutôt ignoré

au nom des réformes qui seraient nécessaires dans un monde qui se transforme.

Certes, les réformes sont utiles et indispensables. Il faut vivre avec son temps mais à condition que ces réformes s'inspirent des valeurs qui animèrent les libérateurs de la nation, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

On voit là combien le travail de mémoire reste d'une grande actualité. Il n'est pas seulement consacré au souvenir du passé, nous ne sommes pas des passéistes, mais pour contribuer surtout à éclairer l'avenir des jeunes générations à travers l'expérience de ce passé.

« Incessante pédagogie de l'espoir, la Résistance reste à l'œuvre dans la mémoire collective. Elle est une des forces profondes qui structurent notre durée, proclament notre passion de la liberté et donnent un sens véritable à notre héritage ». Jean Marcenac, poète et résistant.

Les 92 associations, syndicats et Institutions impliquées pleinement dans la Journée nationale de la Résistance entendent être les héritiers de ce message ! ■

Robert Endewelt

Président délégué de l'association parisienne des ami(e)s du musée de Champigny Résistant, membre de la direction régionale parisienne des jeunes communistes juifs de la MOI



Par Emeric Tellier

IL Y A 40 ANS, PIERRE MAÎTRE ÉTAIT ASSASSINÉ

Reims. Dimanche 5 juin 1977. Au petit matin, une rafale de balles déchire la nuit et frappe un piquet de grève installé devant les Verreries Mécaniques Champenoises (VMC).

Trois militants de la CGT, Serge Vermeulen, Raymond Richard et Pierre Maître, sont touchés. Ce dernier, grièvement blessé à la tête, décède quelques heures plus tard à l'hôpital. La veille au soir, une première attaque, visant la banderole apposée sur les grilles de l'usine, avait été repoussée.

Le commando à l'origine du raid assassin est composé de cinq hommes, membres de l'équipe chargée de la surveillance du personnel de l'usine Citroën de Reims, adhérents de la Confédération française du travail (CFT) et, pour deux d'entre eux, du Service d'action civique (SAC), le service d'ordre du général de Gaulle et de ses successeurs.

Cet acte immonde n'est alors que le dernier en date d'une trop longue liste d'atteintes aux libertés et aux droits les plus élémentaires des travailleurs. En effet, la contre-offensive menée après les grèves de mai-juin 1968 par une frange « dure » du patronat, en particulier automobile, s'était traduite par le financement de syndicats-maison, la mise en place de

milices antisyndicales et antigrèves, le flicage des salariés, la répression envers les militants syndicaux et politiques.

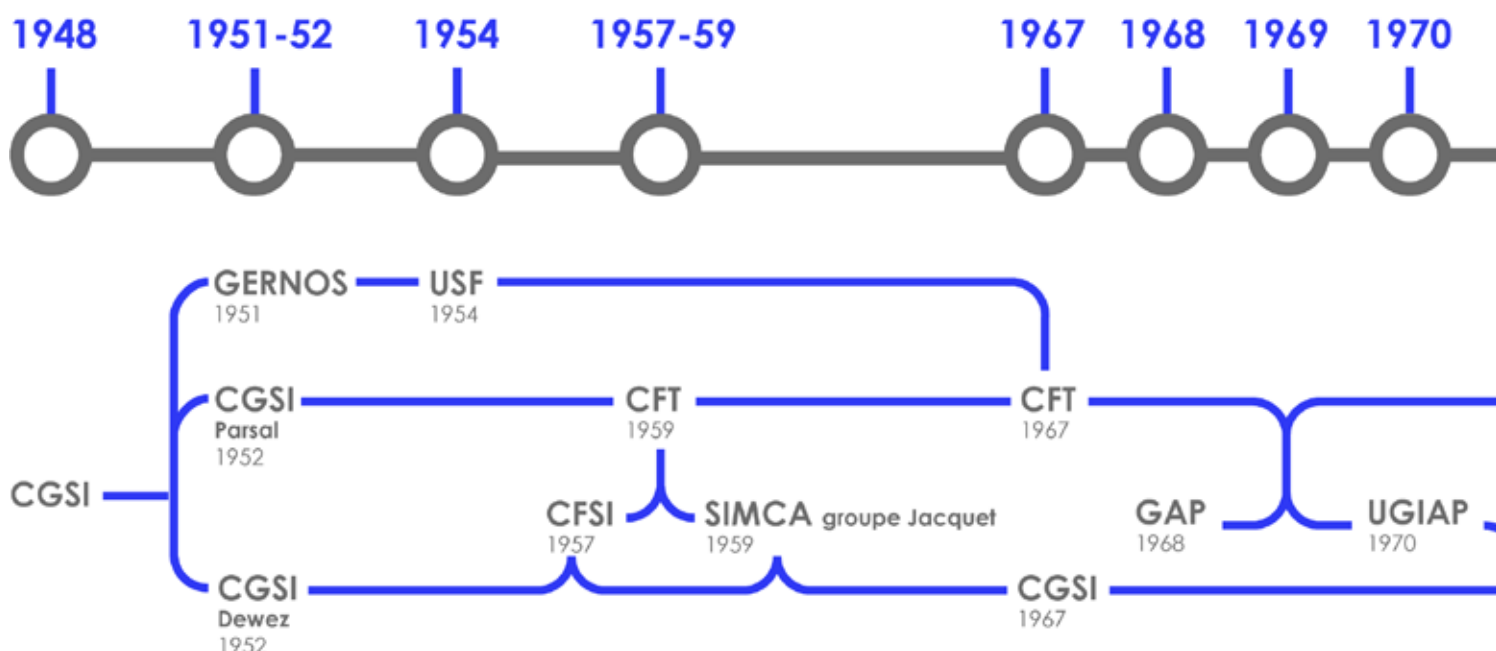
Un climat antisyndical

Dans cette usine de 1 750 salariés, le climat est volontiers antisyndical. Il faut dire que l'ancien préfet de police Maurice Papon, responsable de la répression sanglante des manifestations du 17 octobre 1961 et du 8 février 1962, siège au conseil d'administration de l'entreprise. Le directeur de production, formé chez Citroën, est particulièrement allergique au syndicalisme.

Le syndicat CGT, fort de ses 500 adhérents, soutient l'appel à l'organisation, à partir du 24 mai 1977 et durant six jours, d'un arrêt quotidien de travail d'une heure pour obtenir une amélioration des conditions de travail, des augmentations de salaires ainsi que le treizième mois.

La riposte de la direction ne tarde pas. Le 27 mai, elle annonce le licenciement de deux délégués syndicaux, Daniel Nouvion et Pierre Mathieu. Quelques mois plus tôt, la direction avait déjà tenté, sans succès, de mettre à la porte Henri Didion, un autre délégué syndical.

Réuni en assemblée générale, le personnel





décide la grève pour le 31 mai et un piquet de grève est installé. Le lendemain, les gardes mobiles interviennent et délogent avec brutalité les grévistes et leurs familles. Le soir même, le piquet reprend sa place.

Cette détermination inquiète le patronat de la Marne qui craint que la grève ne fasse tâche d'huile, d'autant plus que les élections municipales de mars 1977 ont vu la victoire à Reims, dès le premier tour, de la coalition de gauche emmenée par le communiste Claude Lamblin.

Pour stopper nette la contestation, le patronat peut compter sur la quarantaine de membres que comptent les brigades volantes de l'usine Citroën, dont le rôle est d'assurer sur le territoire la « paix sociale » et la « liberté du travail ». Chausson, Tiss-Metal ou encore Nord-Est Alimentation furent ainsi, avant les VMC, surveillées par des commandos composés essentiellement de militants de la CFT et du SAC connus pour leur anticommunisme et leurs sympathies gaullistes.

En ce matin du 5 juin, l'opération commando pour briser une grève se solde par la mort d'un homme.

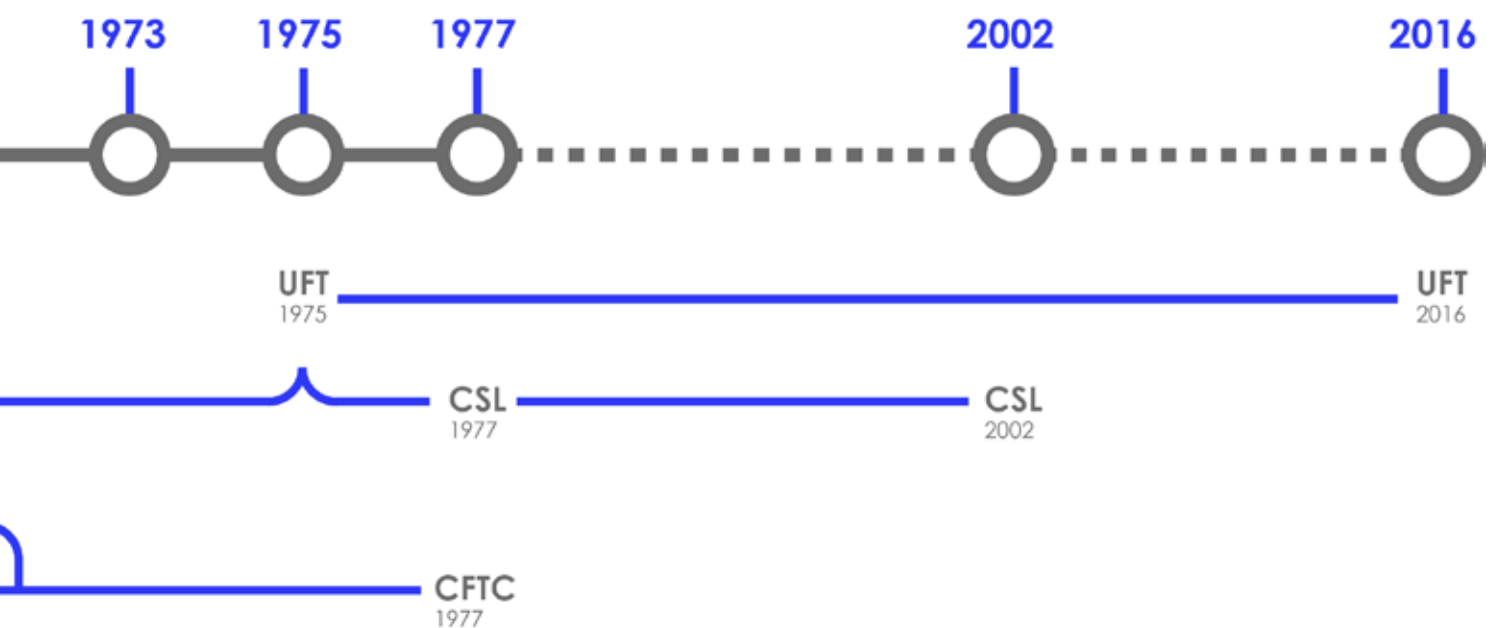
la riposte immédiate. Dès neuf heures, une première réunion de six cents personnes est organisée à l'Union locale CGT. Des représentants de la CFDT, des partis de gauche, de l'UNEF, de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) et des Jeunesses Communistes (JC) sont présents.

À quatorze heures, les travailleurs des VMC se rendent à la manifestation. Silencieux, en rangs serrés, se tenant par le bras qu'ils ont ceint d'un brassard noir, ils viennent d'apprendre la mort de Pierre Maître. Ils peuvent compter sur la présence des deux-tiers des salariés de Citroën Reims et de délégations venues de Chausson, Saint-Gobain, Renault, Arthur-Martin, Creusot-Loire, Schlumberger, ITT-Claude. En tout, trente mille personnes défilent durant quatre heures.

À Paris, en fin de soirée, une conférence de presse est organisée par la CGT, la CFDT et la FEN pour dénoncer les agissements du commando et appeler les travailleurs à un arrêt de travail de cinq minutes le mardi 7 juin à midi. Ce jour-là, la ligne 9 du métro parisien s'arrête, tandis qu'à Montpellier ou à Sète les églises font sonner les cloches. Dans les usines Citroën et Chrysler, les débrayages sont imposants. De partout s'élève une exigence : « dissoudre la CFT et les autres milices patronales ». Tel est le sens de la demande faite par les trois centrales syndicales à Raymond Barre, premier ministre.

Une riposte immédiate

L'émotion est immense parmi les travailleurs et



Frise chronologique du syndicalisme "indépendant" en France (1948-2016)



Une de *La vie ouvrière* du 13/19 juin 1977
© Coll. IHS CGT métaux

Le jour des obsèques de Pierre Maître, près de 50 000 personnes défilent dans les rues de Reims après avoir écouté Charles Julliard, militant CGT aux VMC et Bernard Collet, prêtre-ouvrier CGT chez BSN, une verrerie appartenant au groupe Danone.

Le gouvernement reste droit dans ses bottes et s'en tient à attendre les résultats de l'enquête. Son inaction est lourde de sens et illustre l'impunité dont bénéficient la CFT et les milices patronales.

La lutte contre la CFT et les milices patronales

La police judiciaire interpelle rapidement les membres du commando à leur domicile et les preuves s'accumulent. Pour autant, la CGT doit affronter les multiples allusions patronales et gouvernementales sur le climat de violences qu'elle aurait soi-disant alimenté par son attitude « intransigeante ».

La CGT rappelle qu'elle mène depuis 1971 une campagne conjointe avec la CFDT pour la défense et l'extension des droits et libertés des travailleurs, relancée en 1974 sur le thème de la défense des libertés syndicales. Elle dénonce plus particulièrement les activités de la Confédération Française du Travail et des milices patronales depuis 1975, à partir du travail effectué

par Marcel Caille, secrétaire confédéral chargé du secteur Droits, libertés et action juridique.

Les documents reproduits, les faits relatés par la CGT témoignent du caractère pseudo-syndical de la CFT, de ses liens avec le patronat, les réseaux gaullistes ou encore avec ceux du grand banditisme. Ses agissements crapuleux ont fait l'objet, à plusieurs reprises, de dépôt de dossiers auprès du gouvernement et de parlementaires. En vain.

Si la CFT change de dénomination dès 1977, pour devenir la Confédération des Syndicats Libres (CSL), les méthodes ne changent guère. Ainsi, le 5 juillet 1977, un mois après le crime de Reims, Bechir Demir-Tas, délégué syndical CGT à l'usine Citroën Aulnay est agressé alors qu'il travaille à son poste. Après neuf jours d'hospitalisation, il apprend qu'il est mis à pied et qu'une autorisation de licenciement est demandée à l'inspection du travail pour avoir « agressé » ses agresseurs, membres de la CFT-CSL.

Le 24 novembre 1977, le procès des deux principaux accusés se clôt devant les Assises de Paris après six jours d'audience. Il est l'occasion, pour la défense, de dénoncer les visées antisyndicales et les méthodes musclées de la CFT et des milices patronales, afin que le meurtre de Pierre Maître ne se résume pas à un tragique fait divers entre grévistes et non-grévistes, comme certains le souhaiteraient.

Le tireur fut condamné à vingt ans de réclusion criminelle, le conducteur du véhicule à sept ans.

La CFT-CSL et les milices patronales perdent de leur superbe durant les années 1980, notamment après la dissolution du SAC en août 1982 et après la victoire des grèves de la dignité dans l'automobile en 1982-1984. L'action de la CGT, et dans une moindre mesure de la CFDT y est bien évidemment pour quelque chose. La CSL se mit officiellement en sommeil en 2002, bien que certains de ses syndicats existent toujours aujourd'hui.

Fin 2009, les VMC ferment leurs portes. La rue porte toujours le nom Pierre-Maître, adoptée en 1978, tandis qu'une plaque commémorative rappelle que « Le 5 juin 1977 est tombé Pierre Maître, militant de la CGT, assassiné par un commando fasciste alors qu'il luttait pour la liberté et le progrès social. » ■

BIOGRAPHIE. MENER L'ENQUÊTE



Par Emeric Tellier



Foug (54). Logements ouvriers © coll. IHS CGT métaux

L'Institut CGT d'histoire sociale de la métallurgie est régulièrement sollicité par des camarades ou des particuliers à propos du parcours professionnel et/ou militant d'un ou d'une aïeul(e). Il n'y a rien d'étonnant à cela, dans la mesure où depuis plusieurs décennies la généalogie a le vent en poupe, aidée en cela par le développement d'outils numériques en ligne. Dans le même sens, il faut souligner le rôle important joué par le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social, dit *Le Maitron*, dans cet intérêt constamment renouvelé pour les parcours militants, des plus illustres aux plus obscurs.

L'objet de cet article est de présenter la démarche et quelques outils qui sont à la disposition de celles et ceux qui souhaiteraient s'engager dans une recherche biographique, en partant d'un cas concret, celui de Julien Rebourg.

Ne négligez aucune piste !

Précisons d'emblée que le résultat de ces recherches est fortement aléatoire et que, de manière générale, plus un individu a de responsabilités syndicales, politiques ou associatives, plus il y a de chance pour que l'on retrouve des traces de son parcours.

L'important est d'être méthodique, de vérifier dans la mesure du possible les informations et de

ne négliger aucune piste !

Lors de sa prise de contact avec l'IHS métallurgie, la famille de Julien Rebourg ne disposait que de quelques éléments sur l'itinéraire de son aïeul. Celui-ci aurait commencé à travailler aux fonderies Pont-à-Mousson de Foug (Meurthe-et-Moselle) entre 1910 et 1914, avant d'être, entre-deux-guerres, secrétaire du syndicat local CGT des métaux. Il est à ce titre délégué au congrès national de la CGT réuni à Nantes en novembre 1938. Militant communiste, il est déchu de son mandat de conseiller municipal de Foug en octobre 1939 et arrêté le 16 juin 1940, en même temps que ses deux fils, André et Marceau. Il est condamné en août 1941 à deux ans de prison et écroué à la maison centrale de Clairvaux, d'où il parvint à s'évader. Après la guerre, il reprit son poste jusqu'à son départ en retraite.

Tout d'abord, il n'est jamais inutile de « tester » le nom et prénom de l'individu dans un moteur de recherche. Julien Rebourg apparaît ainsi sur le site internet *Mémoire Vive*, sur la notice biographique de son fils Marceau [<http://www.memoirevive.org/marceau-rebourg-46039/>]. Des références d'ouvrages, confirmant la déchéance de mandat de son père et son arrestation, sont également mentionnées.

N'hésitez pas non plus à le « tester » dans **GoogleScholar** et **GoogleBooks**, deux moteurs de recherche spécialisés dans les publications universitaires pour l'un, dans les ouvrages et revues



pour l'autre ou encore dans **Gallica**, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France (BNF), et plus particulièrement dans les collections numérisées de *l'Humanité*, du *Populaire* et de *Ce Soir* [<http://gallica.bnf.fr/accueil/?mode=desktop>]

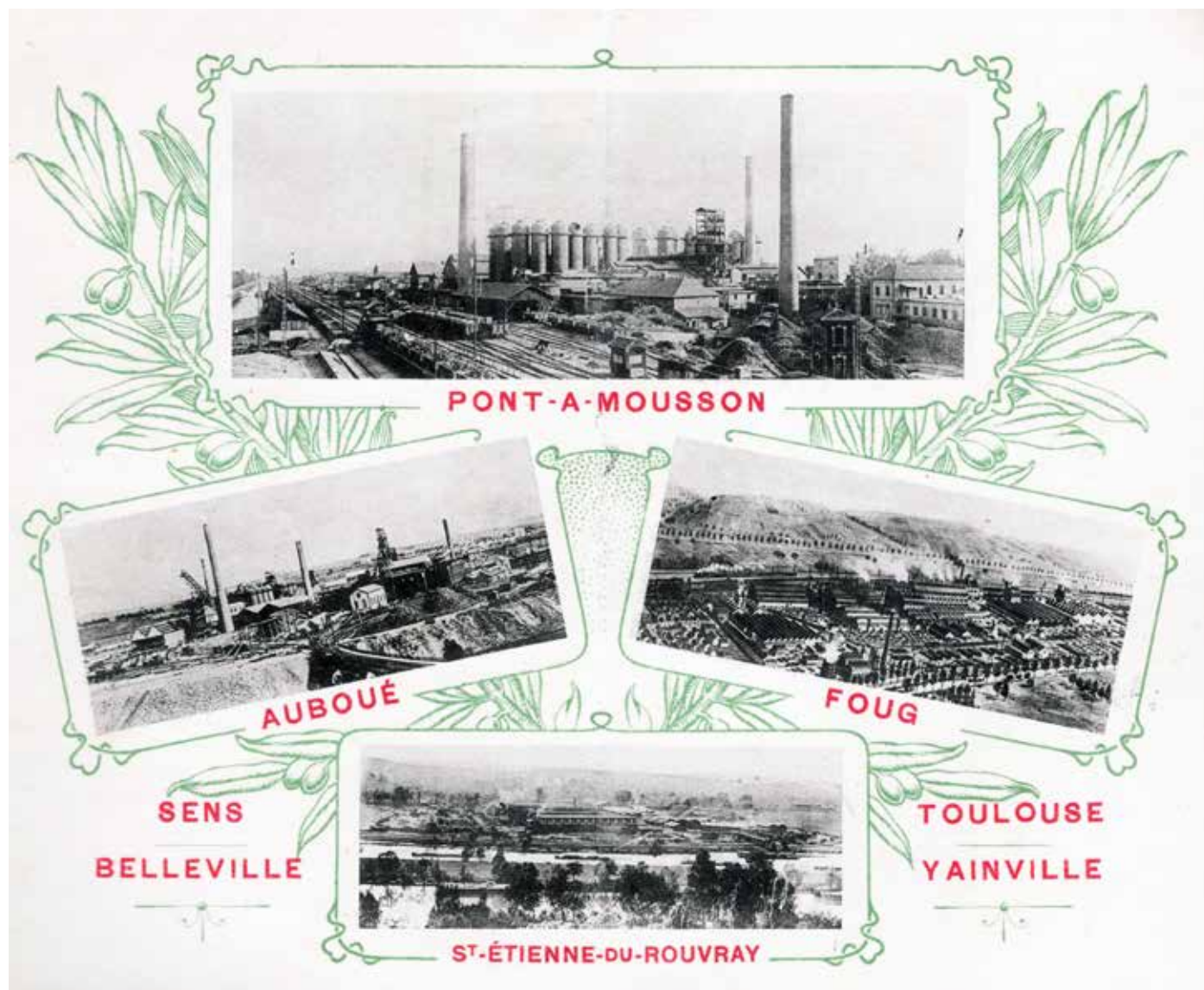
Le Maitron en ligne

Ce premier travail accompli, il faut vérifier si une notice biographique n'existe pas sur le **Maitron en ligne**. C'est le cas pour notre exemple [<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article128341>]. On y apprend, outre les

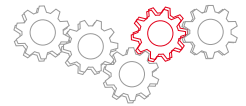
éléments déjà mentionnés, qu'il est né le 27 janvier 1898 à Longlaville (Meurthe-et-Moselle). Les sources mobilisées sont la série M des archives départementales de Meurthe-et-Moselle (AD 54) et *Le Réveil ouvrier* (1936-1939).

Une rapide recherche dans les registres d'état-civil numérisés accessibles sur le site des AD 54 [<http://archivesenligne.archives.cg54.fr/s/1/etat-civil/>] permet de mettre la main sur l'acte de naissance, de mariage et de décès.

Julien Rebourg naît au domicile de ses parents, François Rebourg, mouleur de profession né vers 1863, et Marie Valérie Lamy, sans profession née vers 1864. La déclaration de naissance en mairie se fait en présence d'Auguste Bontemps, maré-



Le groupe Pont-à-Mousson en 1922 © Coll. IHS CGT métaux



chal-ferrant et de Nicolas Rebourg, mouleur. Il épouse Louise, Jeanne Guillemain (née le 31 janvier 1901 à Elesmes, Nord) à Foug le 8 mai 1920 et décède au centre hospitalier Saint-Charles Rion à Toul (Meurthe-et-Moselle) le 16 août 1986.

Parcours militaire (1914-1918)

Dans la mesure où Julien Rebourg est né en 1898, il doit avoir été appelé sous les drapeaux durant la Première Guerre mondiale. On peut tenter sa chance avec le moteur de recherche développé dans le cadre de la mission du centenaire 1914-1918 pour faciliter l'accès au parcours militaire des soldats [<http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial>]. Dans le cas présent, choux blanc !

Il faut donc effectuer la recherche « manuellement ». Pour cela, on détermine la classe, en ajoutant vingt ans à la date de naissance, soit 1918 pour Julien Rebourg. Ensuite, on identifie la région militaire et le bureau de recrutement de la commune de résidence, en utilisant le site **Ancestramil** [http://www.ancestramil.fr/bureaux_de_recrutement_fr.html]. On y apprend que Foug dépend de la XX^e région militaire et du bureau de Toul.

Ces informations connues, on dépouille les registres de matricules militaires. Certaines archives départementales, comme la Meurthe-et-Moselle, les ont numérisés et mis en ligne [<http://archivesenligne.archives.cg54.fr/s/3/registres-matricules-militaires/?>]. La table alphabétique de la classe 1918 établit que Julien Rebourg porte le numéro de matricule 260. En se reportant au registre, on obtient sa fiche matricule, c'est-à-dire le document dans lequel sont consignées toutes les informations recueillies depuis son recensement jusqu'à la fin de ses obligations militaires.

Cette fiche précise tout d'abord son signalement. Julien Rebourg mesure 1 mètre 73, a les cheveux châtain, les yeux bleus, un front moyen, un nez rectiligne et un visage en longueur.

On apprend ensuite que notre homme est incorporé au 81^e régiment d'artillerie lourde à tracteurs (RALT) à compter du 16 avril 1917 comme soldat de 2^e classe. Il est affecté à la 64^e batterie à partir du 1^{er} août 1917 et reste sur le front jusqu'au 12 novembre 1917.

Il est classé service auxiliaire par la commission de réforme de Beauvais le 29 septembre 1917. Ce classement concerne les soldats dont l'état de santé défaillant les empêchait d'être combattants sur le front, mais qui pouvaient tout de même exercer un emploi, militaire ou civil, en fonction de leurs compétences professionnelles. Dans le cas présent, Julien Rebourg est inapte définitif pour des lésions aortiques organiques. Le 13 novembre 1917, il est classé peloton hors rang (fonctions de commandement, d'administration et de logistique) et transféré le 29 avril 1918 à la 6^e section de secrétaires d'État-major (SEMR), puis à la 20^e le 11 juin 1919 et enfin à la 21^e le 1^{er} septembre de la même année. Le 1^{er} janvier 1920, il intègre le 26^e régiment d'infanterie (RI), avant d'être renvoyé à son foyer le 16 avril et rayé du corps le 15 juin de la même année.

Pour en savoir plus sur son itinéraire, on peut se reporter au site **Mémoires des Hommes** du ministère de la Défense, qui a numérisé les journaux des marches et opérations des corps de troupe (JMO) [<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>]. Toutefois, dans la mesure où la 64^e est une batterie de dépôt, elle ne dispose pas de JMO. On peut malgré tout consulter en ligne une *Historique des 4^e, 81^e et 281^e régiments d'artillerie lourde à tracteurs pendant la guerre 1914-1918*, paru chez Berger-Levrault après-guerre [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62168952>].

Une ultime vérification est enfin faite sur la base de données des prisonniers de la Première Guerre mondiale mise en ligne par la **Croix-Rouge Internationale** [<https://grandeguerre.icrc.org/fr>] qui donne accès, au format numérique, aux cinq millions de fiches individuelles de prisonniers issues des fonds d'archives de l'organisation non gouvernementale. Le nom de Julien Rebourg n'y figure pas. Dans l'hypothèse d'un décès durant l'une des deux guerres mondiales, il faut consulter le site **Mémoires des Hommes** (cf. ci-dessus) et **MemorialGenWeb** [<http://memorialgenweb.org/>].

Ces premières recherches ont pu s'effectuer en ligne, sans déplacement. Pour aller plus loin, il convient maintenant d'identifier les fonds d'archives susceptibles de contenir des informations sur Julien Rebourg, avant de se déplacer dans les centres pour les consulter.



Foug (54). Usine métallurgique - Les Hauts-Fourneaux en 1908 © coll. IHS CGT métaux

Les archives publiques

Les archives publiques, départementales comme municipales, sont potentiellement riches d'informations. Ainsi, le suivi administratif et policier des organisations syndicales permettent souvent de reconstituer le fil historique des archives, notamment pour la période antérieure à 1945 (voir notamment série 4 M et 10 M des archives départementales de Meurthe-et-Moselle). Dans le cas présent, le temps a manqué pour une excursion à Nancy ! Cependant, le fonds du fichier central de la Sûreté générale a été mobilisé. Ce dernier, librement consultable aux **Archives nationales** à Pierrefitte-sur-Seine, regroupe plus de 600 000 dossiers nominatifs, établis entre la fin du XIX^e siècle et 1940, parmi lesquels on trouve de nombreux militants syndicaux et politique. L'instrument de recherche, avec un classement approximatif par ordre alphabétique des trois premières lettres du nom de famille, est disponible en ligne : <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/>

[siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?ird=FRAN_IR_050044&-details=true&gotoArchivesNums=false&uld=root&auSeinIR=true](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?ird=FRAN_IR_050044&-details=true&gotoArchivesNums=false&uld=root&auSeinIR=true)].

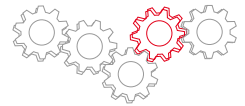
Par chance, un dossier au nom de Julien Rebourg y figure. Après inscription et commande de la cote d'archive, on peut y accéder et y apprendre quelques éléments sur son action au cours de l'année 1932.

Selon la police, il prend une part active aux élections législatives de mai 1932, en soutenant la campagne du candidat communiste Werner. Il entre alors en contact avec les principaux dirigeants du PCF dans la région Est. Après l'élection, Jean Minard, secrétaire régional du PCF, le convainc de constituer une cellule communiste à Foug avec des ouvriers des Fonderies. La première réunion ne put se tenir, suite à une fouille à l'usine et à une perquisition à son domicile organisées par la police début juillet 1932.

Le 6 juillet, la direction de l'usine le licencie, ainsi qu'onze autres ouvriers figurant sur une liste saisie à son domicile. Parmi eux, Jean Clairet, Armand Manchette, Alix Guillemain et Louis Hablezig. Cet épisode est dénoncé par L'Humanité du 19 juillet 1932, sans que son nom soit cité [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k404337h.item>].

Le 27 juillet, la direction de la sûreté générale du ministère de l'Intérieur sollicite le préfet de Meurthe-et-Moselle pour que celui-ci lui fournisse des renseignements sur Julien Rebourg. Celui-ci, « rabcor [correspondant ouvrier] n° 6 978 sur les fonderies de Foug, est signalé comme étant en relation avec le nommé Liogier ou Lioger, dit "Philippe" [Claude Liogier, dit André Philippe], impliqué dans l'affaire d'espionnage dite "Affaire Fantomas" ». Aucune suite ne semble avoir été donnée.

Julien Rebourg est réembauché le 6 août 1932, alors que le directeur de l'usine était absent et sans que le commissaire spécial de Nancy, dans son rapport du 17 août 1932, ne puisse connaître les conditions de sa reprise. Il reconnaît toutefois que Julien Rebourg est « un des meilleurs ouvriers et son salaire est un des plus élevés parmi le personnel ouvrier de l'établissement. Très travailleur, très sérieux, d'une bonne conduite, ne fréquentant pas les débits de boissons, mais connu, surtout de ses chefs directs, par ses idées avancées. Quelquefois même, il n'avait pas caché ses idées à certains contremaîtres de l'usine. Plusieurs fois, appelé par la direction et menacé d'être renvoyé, il reprit son travail sans



Nom : REBOURG		Numéro matricule du recrutement : 260	
Prénoms : Julien Surnoms : <i>Julien de Foug</i>		Classe de mobilisation :	
ETAT-CIVIL		SIGNALEMENT	
Né le 27 janvier 1898 à Longlaville , canton de Longwy , département d. Mthe-à-Moselle , résidant à Foug , canton d. TOUL-NORD , département d. Mthe-à-Moselle , profession de maleur		Cheveux châtains Renseignements physiologiques compléments : Yeux bleus Front maigre Nez rectiligne Visage long Taille : 1 m. 73 centimètres. e rectifiée : 1 m. centimètres.	
à Foug , canton d. TOUL-NORD , département d. Mthe-à-Moselle		marques particulières :	
Marié à :		Degré d'instruction : 3	

Aperçu de la fiche de registre militaire de Julien Rebourg © AD Meurthe-et-Moselle

répondre aux observations qui lui étaient faites. » Le commissaire spécial suggère donc qu'il fasse l'objet d'une surveillance, car selon lui, « intelligent, d'un caractère ferme, convaincu de ses opinions politiques, [il] n'abandonnera pas ses idées. »

Les archives syndicales

Une autre piste à poursuivre est celle des archives syndicales. Les archives locales, professionnelles (USTM) comme interprofessionnelles (UD voire UL), n'ont pu être consultées pour le moment, mais n'hésitez pas, elles peuvent être potentiellement intéressantes. La recherche s'est concentrée sur les archives fédérales, à savoir les comptes-rendus de congrès, ainsi que les publications périodiques (*L'Union des métaux* et *Le Guide du métallurgiste*). Les résultats sont assez maigres. On apprend seulement qu'il est délégué au XIII^e congrès, celui de la réunification, en novembre 1936 et au XIV^e congrès, en décembre 1938. Il n'y prend pas la parole.

Heureusement, les archives dites « revenues de Moscou », après avoir été saisies par les Allemands lors de l'Occupation et emportées, comme prises de guerre, par les soviétiques lors de la chute de Berlin en 1945, sont plus loquaces ! Conservé par l'IHS CGT à Montreuil et essentiellement composé de correspondances avec les syndicats locaux de la métallurgie datant des années trente, le fonds coté 73-1 contient des indications précieuses sur l'activité syndicale de Julien Rebourg à partir de 1936.

Ainsi, les grèves de mai-juin 1936 change considérablement la situation syndicale dans la métallurgie de Meurthe-et-Moselle. Avant cette date, seul le syndicat de Nancy survit péniblement, avec trente-cinq adhérents. Dix-neuf syndicats voient le jour et le nombre d'adhérents passe, entre mai et juillet 1936, de 7 000 à 80 000. Le syndicat CGT des ouvriers métallurgistes de Foug se reconstitue sous la direction de Julien Rebourg au mois de juin.

Ce dernier est l'un des signataires de la convention collective de travail de la grosse métallurgie de Meurthe-et-Moselle du 29 juin 1936. Il est également signataire de la révision de la convention collective du 13 mai 1938 et présent, à trois reprises, dans les délégations ouvrières à la commission mixte paritaire de conciliation concernant les demandes de rajustement de salaires : en janvier 1937, en août 1937 et en janvier 1938.

Le trésorier du syndicat, Jules Poujois, l'accompagne dans toutes ses délégations. La relation d'amitié liant les deux hommes est toutefois entachée à partir de mars 1937 par des critiques formulées par les syndiqués à son encontre : « attitude de compromission à l'égard des ouvriers, renseignements donnés sur nos réunions syndicales. »

Le même mois, Julien Rebourg appose sur le tableau syndical une affiche appelant à la dissolution des ligues factieuses, suite aux incidents de Clichy. Il en résulte la désapprobation de plusieurs membres du conseil syndical. Ces tensions sont toutefois rapidement résorbées.

En juin 1937, l'usine compte un millier d'ouvriers, dont 830 sont syndiqués à la CGT. Le 27 du même mois, un préavis de six jours pour grève est déposé, au sujet du changement de



Le complot policier d'espionnage

Perquisition à Foug

Voici encore un exemple des hauts faits de la police à l'occasion de la « découverte » de l'affaire d'espionnage montée par elle.

Le 6 juillet, un camarade travaillant à l'usine de Foug (M.-et-M.) a été fouillé à l'usine même puis emmené à son domicile qui a été bouleversé par leur perquisition. Le tout exécuté sur commission rogatoire de Peloux, juge d'instruction à Paris.

Le camarade appelé ensuite à la direction y fut insulté et mis à la porte sans délai bien que père de 6 enfants et ayant 20 ans de présence !

Onze autres ouvriers dont les noms figuraient sur une liste saisie sur leur camarade ont été renvoyés également.

Le directeur a réuni le personnel de maîtrise auquel il a débité, plein de haine, une série de mensonges, s'efforçant de représenter nos camarades comme des espions.

Canaille qui concourt à renforcer le courant qui veut créer Herriot pour faciliter la répression contre les ouvriers révolutionnaires et plus particulièrement contre les rabcors, *L'Humanité* et le Parti Communiste.

L'arrestation de Julien Rebourg dans *L'Humanité* du 19 juillet 1932 © Gallica-BNF.

poste de travail de Marceau Rebourg, son fils, aide mouleur dans la même entreprise. Le 1^{er} juillet, une réunion est organisée pour résoudre le conflit. Sont présents Léger, sous-directeur du service central des usines de Pont-à-Mousson, Pierre Ageron, directeur des fonderies de Foug, Jovignot, sous-directeur, Julien Rebourg et M. Chardard, secrétaire-adjoint du syndicat, en présence de l'inspecteur du travail et l'inspecteur départemental du travail de Nancy.

Il est décidé que la sanction prise contre Marceau pour son refus de changement de poste s'achèvera le 3 juillet compris, et non au retour de son oncle Alphonse Rebourg de maladie. Il doit donc reprendre le travail le mardi 6 juillet.

Le 4 juillet, Julien Rebourg fait état du mé-

contentement du syndicat à l'égard de la Fédération qui n'a pas dépêché d'urgence un secrétaire fédéral pour les épauler dans cette négociation. L'accord évite un arrêt de travail, mais ne donne pas satisfaction. La Fédération lui conseille de se tourner, dans de telles situations, vers les responsables fédéraux de la région : Marcel Dupont à Longwy et Maurice Lassive, dit Lassire à Nancy.

Au début de l'année 1938, le trésorier Jules Poujois est remplacé par Jacques Roger. S'il reste délégué du personnel ouvrier, il semble entrer en opposition avec les méthodes de Julien Rebourg en tant que secrétaire général. En mars 1938, Jacques Roger est démissionnaire et Henri Mangeot ne le remplace qu'après plusieurs mois de vacance.

Les difficultés ne se limitent pas à la trésorerie du syndicat.

Depuis le mois de mai 1938, l'usine chôme deux jours par semaine, quarante d'ouvriers sont employés à nettoyer l'usine faute de mieux.

Le 20 juin 1938, Julien Rebourg est reçu par Raymond Sémat à la Fédération, en raison d'une « campagne patronale avec la complicité de certains délégués, une campagne menée contre moi et contre ceux qui travaillent avec moi au conseil syndical. » Des conseils lui sont prodigués par Raymond Sémat et par Frédéric Dölker, secrétaire de l'Union départementale de Meurthe-et-Moselle.

À la mi-juillet, le syndicat est informé du licenciement prévu au 6 août des quarante salariés – dont 38 sont syndiqués – en raison d'un manque de commandes. Des critiques se font alors entendre parmi les syndiqués sur le manque d'opposition du syndicat et de la Fédération sur ces renvois. Julien Rebourg craint des défections dans le paiement des cotisations, dans la mesure où les licenciements frappent des familles dont plusieurs membres syndiqués restent occupés dans l'usine. Jean Borne, secrétaire fédéral, rappelle la campagne menée contre le sabotage des quarante heures et lui demande un rapport complet sur l'entreprise.

En octobre 1938, le syndicat ne compte plus que 800 syndiqués. La mobilisation militaire partielle, décidée par le gouvernement le 26 septembre, entraîne des retards dans le paiement des cotisations : 130 syndiqués ont en effet été appelés sous les drapeaux.

À leur retour, douze n'ont pas été réembauchés et soixante-cinq ne sont pas réintégrés



dans l'emploi qu'il occupait précédemment, remplacés par des ouvriers étrangers, polonais en majorité. Une campagne xénophobe est déclenchée dans l'usine, malgré les arguments opposés par Julien Rebourg. La Fédération lui conseille alors d'organiser une délégation, avec Lassire de Nancy, auprès de la préfecture et propose d'intervenir auprès du ministère du Travail.

La situation du syndicat ne s'améliore pas en 1939, seuls 355 syndiqués renouvelant leur cotisation. Après le déclenchement de la guerre, en septembre, Julien Rebourg tempère en expliquant que « quant à la vie de notre organisation, nous avons décidé de faire l'impossible pour en maintenir l'activité ». Son optimisme ne se traduit malheureusement pas dans les faits. Seules vingt-cinq cartes sont retirées auprès de la Fédération en janvier 1940.

Il est affecté spécial au titre des Fonderies de Foug à partir du 2 septembre 1939. Son directeur d'usine le sanctionne d'une mise à pied de deux jours, en raison de son absence le injustifiée le lundi 29 janvier. La veille, il avait dû se rendre en urgence au chevet de sa mère malade, à Saint-Denis (Seine, Seine-Saint-Denis).

Le 12 février 1940, il est déplacé d'office par l'administration militaire à l'usine des Fonderies du Midi à Toulouse (Haute-Garonne). Ses deux fils sont licenciés le 6 mars 1940 sans motifs valables. Le 19 mars 1940, la direction de l'usine, prétextant qu'il n'est plus salarié, l'enjoint de quitter ce domicile fourni par l'entreprise. Le 4 mai 1940, une assignation par huissier lui est remise pour comparaître devant le tribunal civil de première instance de Toul (Meurthe-et-Moselle) à ce propos.

La Seconde Guerre mondiale

Parmi les ressources mobilisables pour la période de la Seconde Guerre mondiale, il faut mentionner les collections du **Musée de la Résistance Nationale** [<http://www.musee-resistance.com/>], certains sites internet spécialisés, comme celui de Gilles Primout sur les combats de la **Libération de Paris** [<http://liberation-de-paris.gilles-primout.fr/>] ou encore la base de données de la **Fondation pour la Mémoire de la Déportation** [<http://www.bddm.org/liv/recherche.php>].

Le **Service historique de la défense** (SHD) à Vincennes met à disposition les dossiers nomi-

natifs de reconnaissance du statut de résistants. L'instrument de recherche est accessible en ligne [<http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>] et permet de localiser le dossier de Julien Rebourg. Après inscription et demande de consultation, la visite se révèle un peu décevante, dans la mesure où le dossier ne comprend qu'un échange de courriers dans lequel Julien Rebourg explique s'être trompé de services pour sa demande... Ce sont les aléas de la recherche !

Les archives d'entreprise

Rares sont les directions d'entreprise à préserver leurs archives, même si ces dernières années, on constate une préoccupation grandissante sur cette question. Les **archives départementales**, le **centre d'histoire du travail (CHT)** de Nantes ou encore le **centre d'archives du monde du travail (CAMT)** de Roubaix conservent toutefois des archives d'entreprise. N'hésitez donc pas à jeter un coup d'œil ! Dans le cas présent, les Fonderies de Foug appartenait à la société Pont-à-Mousson, elle-même rachetée par le groupe Saint-Gobain qui dispose d'un centre d'archives à Blois [<https://www.saint-gobain.com/fr/groupe/notre-histoire/le-centre-darchives-de-saint-gobain>]. Une demande de recherches, effectuée auprès du personnel, permet d'obtenir le dossier de liquidation de retraite de Julien Rebourg. Celui-ci a quitté l'entreprise le 1^{er} décembre 1958.

En guise de conclusion

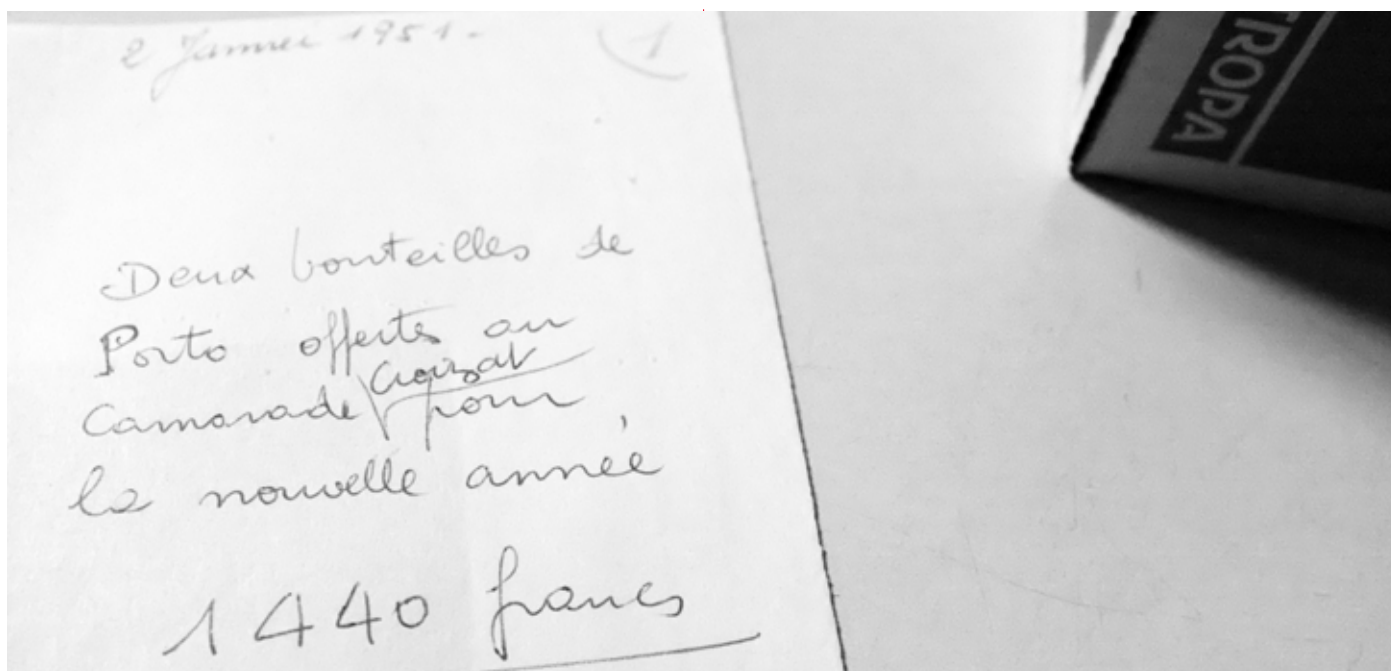
Il subsiste bien évidemment des zones d'ombre dans l'itinéraire de Julien Rebourg, mais cet exemple démontre qu'avec du temps et en mobilisant les fonds d'archives mis à notre disposition, il est possible de reconstituer, avec ces bribes, une biographie.

Nous pourrions, sans nul doute, la compléter en explorant d'autres pistes, comme aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle, dans les fonds d'archives de la société Saint-Gobain, dans les archives judiciaires de la Seconde Guerre mondiale ou encore dans les archives syndicales locales. Autant de portes invitant à se plonger dans l'histoire passionnante des métallurgistes, de leurs organisations et de leurs luttes ! ■



Par Emeric Tellier

COMPTABILITÉ SYNDICALE. UN CLIN D'ŒIL



Fonds SNCIM © coll. IHS CGT métaux.

Dans nos sous-sols, dans nos armoires ou dans nos greniers, il n'est pas rare de tomber sur des séries de boîtes – ou des tas de papiers – concernant la trésorerie de nos organisations. Composées essentiellement de factures, de notes de frais ou encore de relations avec les autorités fiscales, elles couvrent régulièrement plusieurs années voire des décennies !

Devant la place occupée par ces fonds et le faible intérêt historique que peut représenter le fait de savoir que tel camarade s'est payé un jambon-beurre au comptoir de la gare, la tentation est grande d'opérer un classement « vertical », c'est-à-dire de l'étagère vers la poubelle !

En la matière, il faut tout d'abord rappeler que pour les organisations syndicales et les associations, le délai légal de conservation des documents financiers (comptes annuels, livres comptables, justificatifs) est de dix ans et de six ans pour les documents fiscaux et les doubles des reçus des dons perçus. En cas de contrôle de la part des organismes de l'État, il faut être en capacité de présenter les différentes pièces, ce qui suppose d'organiser méthodiquement leur archivage, selon un mode de classement chronologique.

Ceci dit, faut-il faire table rase de tout ce qui serait hors délais ? Un récent exemple tiré des fonds d'archives de la Fédération nous rappelle que, si une bonne partie des documents a vocation à être éliminée, certains en revanche sont potentiellement très intéressants.

L'installation des magasins à rayonnages mobiles dans le local d'archives fédérales a permis d'opérer le regroupement de plusieurs dizaines de boîtes concernant l'activité du Syndicat national des cadres et ingénieurs de la métallurgie (SNCIM). Parmi elles, une douzaine de boîtes regroupaient les factures et notes de frais du syndicat, de sa création le 28 janvier 1945 au milieu des années quarante.

Leur traitement, pièce à pièce, a été long, mais il a permis de mettre de côté un certain nombre de documents présentant un intérêt historique. Ainsi, ce fonds conservait l'intégralité des factures d'impression de *l'Ingénieur métallurgiste*, organe du SNCIM avec le nombre d'exemplaires tirés. Cette information n'est disponible nulle part ailleurs ! Dans le même sens, les notes de frais des organes statutaires ont été conservées, pour savoir qui étaient présents, tout comme les règlements de cotisations à la Fédération et à l'UGIC.

Deux pièces ont retenu l'attention. La première est une note de frais datée du 2 janvier 1951 – de 1 440 francs tout de même ! – pour l'achat de deux bouteilles de porto offertes au camarade Croizat à l'occasion de la nouvelle année. La seconde, du 24 février de la même année, concerne l'achat de cigares pour Alfred Costes, à l'occasion de son anniversaire. Ces deux pièces constituent un témoignage émouvant de la fraternité qui régnait parmi les dirigeants de la Fédération, après les épreuves de la Seconde Guerre mondiale et des débuts de la Guerre froide.

JEAN-CLAUDE POITOU N'EST PLUS



Il naît le 13 avril 1930 à Reims, dans une famille catholique pratiquante. Son père est professeur de latin-grec dans un collège jésuite à Reims et sa mère décède alors qu'il est tout jeune, en 1934. Son père se remarie, mais sa seconde épouse décède peu après, durant la Seconde Guerre mondiale. Il a une sœur et deux demi-frères, tous plus jeunes que lui.

Jean-Claude Poitou envisage un temps de devenir prêtre et part avec cet objectif à Lisieux. Comme son beau-frère, il est profondément attiré par la démarche des prêtres-ouvriers, mais il quitte finalement le séminaire pour se rendre à Paris. Il obtient brillamment son baccalauréat, avant de partir faire le tour d'Italie en moto avec un ami. À son retour en France, il travaille quelques temps dans un cabinet d'architecte spécialisé dans la reconstruction d'exploitations agricoles dans le Nord et l'Est de la France. Il choisit finalement de suivre un apprentissage de fraiseur au centre de formation professionnelle Bernard-Jugault de l'Union des syndicats CGT des travailleurs de la métallurgie de la région parisienne.

Il commence à travailler aux usines Saurer, à Suresnes, un fabricant de poids lourds. Licencié en 1952, il retrouve du travail dans la même branche, chez Willème, à Nanterre. Il y rencontre Alain Stern, avec lequel il reconstruit l'organisation syndicale.



"Jean-Claude Poitou, rédacteur en chef adjoint de *La Vie Ouvrière*, 1977
© Gerald Bloncourt"

« Deux ateliers se faisaient face, séparés par une cour. Une bonne part d'ouvriers professionnels et environ 30 % d'ouvriers spécialisés parmi eux, une très grande majorité d'immigrés, surtout des Algériens. Les rassemblements, les prises de parole se faisaient dans la cour et, parfois même, devant l'usine. Bien sûr, à cette époque, nous n'avions pas droit à un local syndical dans la boîte ; le patronat ne reconnaissait pas les sections syndicales dans l'entreprise. » Témoignage, 2012.

Ensemble, ils créent un journal ronéotypé intitulé *Liberty*, du nom des camions américains récupérés par Willème à la fin de la Première Guerre mondiale. Une section syndicale est rapidement remise sur pied.

À cette époque, il sillonne régulièrement le bidonville de Nanterre qui rassemblent plusieurs dizaines de milliers de personnes. Militer n'est pas toujours simple, comme en cette année 1956 où se cumulent le XX^e congrès du PCUS, l'intervention soviétique en Hongrie et le vote des pouvoirs spéciaux par le PCF au gouvernement dans le cadre de la guerre d'Algérie.

Il se marie en 1957 et le couple donne naissance à une fille en 1959.

En 1960, Jean-Claude Poitou, membre du bureau du syndicat de la métallurgie de Nanterre, est élu secrétaire général de l'Union locale de Nanterre. Il s'illustre notamment dans les luttes contre les licenciements et les fermetures d'usines.

En 1965, il est remplacé par Alphonse Hamoniaux et il quitte la France, accompagné de sa famille, pour diriger deux années durant le bureau d'éducation syndicale de la Fédération syndicale mondiale à Bamako (Mali).

À son retour, il intègre *La Vie ouvrière* comme journaliste. Il continue de se déplacer régulièrement à l'étranger, notamment en Europe de l'Est et plus particulièrement en Allemagne de l'Est et en Tchécoslovaquie. Il participe également à de nombreuses délégations, comme à Samarcande, en Chine, à New-

York, à Saint-Pierre-et-Miquelon ou en Afrique.

Reconnu et apprécié pour la vigueur de sa plume, pour son fameux « coup de colère » hebdomadaire, Jean-Claude a été rédacteur en chef adjoint de *La VO* à partir de 1974, puis le rédacteur en chef de 1986 à 1991, date à laquelle il fait valoir ses droits à la retraite.

Il travaille alors au développement de VO Éditions pour lesquelles il rédige plusieurs ouvrages. Il a ainsi été l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels *La mine d'enfer*, *100 ans V.O. clandestines (1940-1944)* ou encore *Syndicalisme. Les nouveaux défis*, livre-entretien avec Louis Viannet.

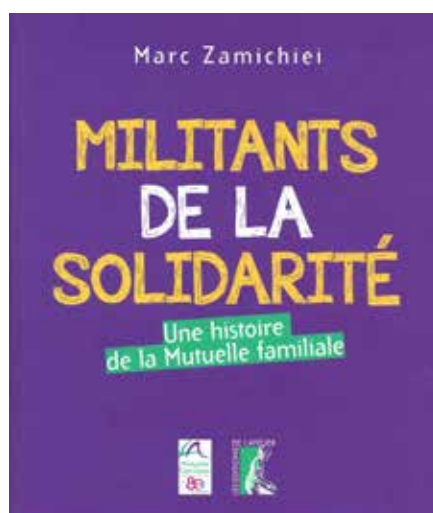
Passionné d'histoire, il était également membre du Conseil d'administration et du Bureau de l'Institut CGT d'histoire sociale.

Il est décédé le 12 juin 2017. ■



HISTOIRE DE LA MUTUELLE FAMILIALE

À l'occasion du 80^e anniversaire de la Mutuelle familiale, anciennement Mutuelle du Métallurgiste, les Éditions de l'Atelier font paraître un ouvrage, signé de Marc Zamichiei et intitulé *Militants de la solidarité. Une histoire de la mutuelle familiale*. Née le 17 janvier 1937 sur l'impulsion de l'USTM CGT de la Seine, cette mutuelle participait de la démarche du « syndicalisme à bases multiples », tout comme les autres réalisations sociales des métallos parisiens (polyclinique, école de rééducation professionnelle, parc de loisirs, colonie de vacances, aérium, etc.).



Si la mutuelle a pris son autonomie à partir du milieu des années cinquante avec la CGT, il n'en reste pas moins une histoire partagée et des valeurs communes, qu'il est opportun de connaître !

D'une présentation claire, joliment illustré, ce travail complète utilement l'ouvrage de Paulin Desroche, *Travailleurs mutualistes, la MFTRP (1936-1980)*, paru en 1983. ■

Militants de la solidarité, 2017, Les Éditions de l'atelier, 20 €



DES HÉROS SORTIS DU FROID



Baillet-en-France comme cadre de sa dernière fiction parue chez Val-d'Oise éditions.

Isabelle Joz-Roland, agrégée d'histoire et auteure de six romans historiques ayant pour cadre les bords de l'Oise, mobilise le fascinant parcours du bas-relief du pavillon soviétique de l'exposition internationale de Paris de 1937 et le parc des loisirs et de culture Henri-Gautier du château de

L'auteure met en scène François Gentili, archéologue de l'INRAP et inventeur de cette découverte, pour narrer les différents épisodes de cette histoire sous la forme d'allers-et-retours multiples tout au long du vingtième siècle.

Cet ouvrage, enrichi d'une postface, d'un cahier graphique et d'une chronologie, est une porte d'entrée agréable pour connaître, et faire connaître, cette aventure peu commune ! ■

Des héros sortis du froid, 2017, Val-d'Oise éditions - 14 €



CE QUE LA VIE M'A APPRIS

Un livre de Georges Séguéy, préface de Bernard Thibault. Ce livre témoignage lisible par un grand public est destiné à toutes les générations de militants. Il peut être l'occasion d'échanges et de débats sur le sens de l'engagement syndical. Quelques années avant sa mort, dans une série d'entretiens inédits, Georges Séguéy se remémore ce que fut sa traversée du XX^e siècle.

Figure majeure du syndicalisme français, Georges Séguéy (1927-2016) a dirigé quinze années durant de 1967 à 1982, la Confédération générale du travail (CGT). Son récent décès a donné lieu à d'innombrables hommages soulignant sa forte personnalité et son rôle dans l'histoire sociale du siècle dernier. Car Georges Séguéy a traversé, comme homme et comme militant, les remous et tempêtes de son temps. Résistant, il est déporté à Mauthausen alors qu'il n'a que seize ans. Cheminot à Toulouse, il devient militant syndical, exerce à vingt ans des premières responsabilités puis, chemin faisant, devient une figure de proue du syndicalisme français, accédant en 1967 à la fonction de secrétaire général de la CGT, conduisant les négociations de Grenelle en mai 1968 et affrontant les mutations économiques et sociales des années 1970.

Mais par-delà le militant, que sait-on aujourd'hui de l'homme ? Comment a-t-il vécu les différentes étapes de son parcours ? Quel regard rétrospectif a-t-il porté sur ses rencontres, ses prises de responsabilité, ses échecs et ses victoires ? ■



BON DE COMMANDE OFFRE SPÉCIALE ORGANISATIONS CGT

10 € au lieu de 17 € (prix public) de vente | frais de port inclus

À compléter sur papier libre avec vos coordonnées postales et mail et à retourner avant le **17 septembre 2017** avec votre règlement à l'ordre de L'IHS, à l'adresse suivante :

IHS 94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 PARIS

Je commande ex. du livre
Ce que la vie m'a appris au prix unitaire de 10 €
au lieu de 17 € prix public de vente
Soit : X 10 € = €



Une coédition de l'Institut
d'histoire sociale de la CGT
et des Éditions de l'Atelier



Ce que la vie m'a appris, 2017, Coéditions de l'IHS CGT et des Éditions de l'Atelier, 10 € en offre de souscription au lieu de 17 € prix public

Militants - Adhérents

— entre —

VOUS

— et —

NOUS

un lien

indissociable



partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.